Paramétrage des produits

Créer son article

À la création du nouvel article :

- Sélectionner le dépôt-vendeur dans le champ "Dépot-vendeur"
- Cela choisi automatiquement une catégorie fiscale (tva) associée à ce dépôt-vendeur,
 - o On peut changer cette tva si ce n'est pas la bonne



Cas particulier : le dépôt-vente sans TVA

Voir avec le pôle informatique par mail : support-informatique AROBASE grap.coop

(ex. les produits de la poste, ou le dépôt vente de consignes).

Cas particulier : passer d'achat/revente à dépôt-vente

Il n'est pas possible de modifier un article anciennement vendu en achat/revente en dépot-vente. Pour cela, il faut rendre **inactif** l'article et recréer l'article (en dupliquant l'ancien article par exemple).